

LA RÉSIDENCE DES PERSONNES ÂGÉES, IMPLANTÉE AU COEUR DU VILLAGE DE CLAIX



UNE RÉSIDENCE ADAPTÉE

La résidence des personnes âgées de Claix se situe au cœur du village, à proximité du centre social de la commune et de la médiathèque municipale. Vingt-et-un logements constituent la résidence, dont un appartement adapté aux personnes à mobilité réduite. L'ensemble du projet d'établissement est pensé de manière à intégrer les habitants de la résidence dans la vie locale.

Toute personne de plus de soixante ans indépendante et autonome est susceptible d'être accueillie au sein de la Résidence. La priorité est donnée aux retraités clairois puis les personnes faisant la demande d'un rapprochement familial auprès de sa famille demeurant à Claix. L'entrée au sein de la Résidence est prononcée par la commission d'admission composée d'élus, de la directrice du CCAS et de la responsable de la Résidence.

La résidence autonomie a été créée en 1987 et est attenante au CCAS de la ville, en plein cœur du village, non loin des commerces, des services sociaux et de la médiathèque. Les logements de la résidence sont tous configurés de la même façon, d'une dimension de 33m² répartis sur deux étages et desservis par un ascenseur. Chaque logement dispose également d'un balcon. Les espaces communs sont en accès libre : salle de restaurant, salon de repos et de jeux climatisé pendant l'été et les fortes chaleurs de la région grenobloise ainsi qu'une terrasse équipée de jardinières hautes adaptées aux personnes âgées et gérées par les habitants de la résidence.

PROPOSER DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le conseil départemental de l'Isère accompagne la résidence dans la réalisation de certains projets grâce à la conférence des financeurs. La CARSAT accompagne également la résidence financièrement notamment dans l'achat d'un véhicule PMR pour réaliser les accompagnements des résidents pour les sorties diverses. Les partenaires sanitaires et médico-sociaux participent au bon déroulement de la vie quotidienne de chaque résident en fonction de leurs besoins ainsi qu'à la mise en place d'actions de prévention.



Commune de Claix (38)

Ville adhérente depuis 2021

Claix (38)

OBJECTIFS :

- Permettre aux habitants de la résidence de vivre dans un lieu sécurisé et ouvert sur les activités organisées au cœur du village.
- Proposer un cadre de vie adapté et agréable
- Maintenir et favoriser l'autonomie du résident dans sa vie quotidienne.

PRATIQUE :

- Proposer une offre de services diversifiés dans la résidence.
- Ouvrir la résidence aux services et activités de la ville.
- Organiser des rencontres intergénérationnelles.

Les associations du territoire interviennent également pour des actions de prévention ou de loisirs afin de favoriser l'estime de soi, lutter contre l'isolement social et faire de la résidence un lieu de vie, d'échange et de convivialité.

INCLURE LES RÉSIDENTS DANS LA VILLE EN OUVRANT LA RÉSIDENCE

Cette résidence permet donc aux habitants de la commune d'avoir accès un logement sécurisé et adapté à leur vieillissement tout en restant vivre dans un commune qui leur est chère. Chaque animation est pensée afin de permettre aux résidents de découvrir de nouveaux plaisirs, de s'exprimer, et de parvenir à réaliser quelque chose de valorisant. Le bien-être des habitants de la résidence des personnes âgées est un objectif fort de la commune de Claix. L'inclusion de ces habitants dans la ville est également une priorité et c'est ainsi que tous les acteurs de la collectivité agissent. Cet établissement fait partie de l'offre de parcours résidentiel proposé aux habitants âgés qui pour la plupart vivent dans des hameaux et dans de grandes maisons souvent peu adaptées à leur vieillissement.

D'autre part, les professionnels de la résidence souhaitent accentuer l'ouverture de la résidence sur l'extérieur pour déconstruire les représentations que les habitants peuvent avoir sur l'institution en organisant des présentations et activités ouvertes à toutes et tous. Une réflexion sur la mise en place d'assises aux abords de la résidence est en cours, à la demande des résidents dans le cadre de la concertation liée à la démarche Villes Amies des Aînés. De plus, la Résidence est située en pente donc une réflexion va également être engagée pour répondre à ces difficultés de mobilité rencontrées par certains résidents. Enfin, un engagement à une culture du développement durable est lancé depuis plusieurs années au sein de la résidence. Une volonté de poursuivre ce travail est en cours afin de réaliser d'avantage d'actions dans ce sens.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la commune de Claix, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com